

Hanshi Chalmagne, So Shihan

Puis-je vous présenter mes félicitations chaleureuses pour votre titre de Soke¹ "In Yo Kan Aikido", qui est officiellement approuvé par la division internationale de la Dai Nippon Butoku Kai (DNBKID).

Vous êtes maintenant le chef d'Iemoto² officiellement enregistré, fondateur d'école spécifique (Ryu) d'une discipline Budo.

Je ferai une brève cérémonie officielle pour vous accorder le titre de Soke pendant le Butoku Sai International organisé aux Etats - Unis, en novembre 2010.

Votre blason (Mon³) officiel désigné vous sera attribué à ce moment-là.

Vous pourrez employer ce blason symbole de votre Ryu Ha⁴.

Le samurai traditionnel et le Chef d'une école traditionnelle avaient / ont l'habitude d'employer ce blason pour identifier leur lignée familiale et il est donc approprié que vous ayez ceci dans votre legs. Je choisirai le "Mon" sur base de votre philosophie budo (Aiki In Yo Ho).

Les instructions complémentaires suivront.

Meilleurs voeux,

Hanshi Tesshin Hamada Kyudan,
Président de la division Internationale (DNBK)
Vice-président du Honbu de la DNBK (Kyoto)

¹ Le terme « Soke » désigne le fondateur ou l'héritier garant de la tradition d'une école d'art martial.

² L'Iemoto est la personne qui transmet les enseignements et les méthodes d'une école traditionnelle en tant que chef d'une lignée de maîtres. Le titre « Iemoto » est héréditaire : le Soke peut choisir son successeur dans la lignée. L'Iemoto est le seul à pouvoir émettre une licence (Menkyo) de son école. Les disciples qui développent l'enseignement sous l'autorité de l'Iemoto sont nommés « Natori ». On parle alors du système « Iemoto-Natori ».

³ Le « Mon » est un blason ou une armoirie japonaise que l'on retrouve parfois sur les « Haori » (veste de maîtrise).

⁴ Ryu Ha : désigne une école traditionnelle (Ryu) divisée en branches (Ha).